Envoyé en préfecture le 13/09/2021
Reçu en préfecture le 13/09/2021
Affiché le 13/09/2021
ID : 038-213802374-20210910-DEL_2021_41-DE

Mizoën

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 7
VOTANTS : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le dix septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 2 septembre 2021
Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle

Etaient excusés : PINATEL François (pouvoir à PHILIPPE Francine), VINCENT Denise (pouvoir à MICHEL Bernard), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à GONON Florence)

Était absent : BERARD Guy

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/41 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Engagement du personnel temporaire (prolongation des contrats) :
VENERA Philippe : du 1er au 30 septembre 2021 à temps complet,

Décision du 26 juillet 2021 : acceptation du devis de l'entreprise ATMO GEOMETRES EXPERTS pour la réalisation de relevés topographique à la bergerie communale. Montant du devis : 1 320,00 € TTC.

Décision du 31 août 2021 : acceptation du devis de l'entreprise CHRISTAUD pour la fourniture d'une nourrice et de matériel de plomberie pour l'alimentation en eau potable de la Fournela. Montant du devis : 1 052,68 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage :

MAIRIE DE MIZOEN 38142